

# Les prémisses d'une crise économique, sociale et politique de grande ampleur

La situation change très rapidement en Algérie, et les observations que nous livrons dans cet article risquent vite d'être en retard sur les événements à venir. L'annonce par le gouvernement mi-décembre 2015 d'une révision imminente de la Constitution est très certainement le signe que les préparatifs à la succession de Bouteflika s'accélèrent. Mais les récents développements permettent de comprendre la situation antérieure, celle qui a vu, notamment dans la dernière période, la lutte des clans qui se disputent le pouvoir s'exacerber de plus en plus ouvertement, avec pour principal enjeu le contrôle de la rente pétrolière. D'autant que les hydrocarbures (pétrole et gaz), unique source de revenus du pays (96 %), voient leur cours baisser inexorablement, conséquence de la crise économique mondiale. Et cette accélération peut à tout moment plonger le pays dans une crise économique, sociale et politique de grande ampleur.

En ce début 2016, le pouvoir algérien entend donc réaliser des dizaines de milliards d'économie pour compenser les énormes pertes subies depuis plusieurs mois, consécutivement à la baisse du prix du baril du pétrole. Mais les plans les plus hardis risquent d'être largement insuffisants, les réserves de change accumulées grâce à un prix du pétrole à plus de 100 dollars le baril fondant comme neige au soleil. Ainsi, les recettes ne devraient plus être, selon les Échos du 31 décembre 2015, que de 22 milliards de dollars en 2016, contre 58 milliards en 2014. Notons que l'équilibre budgétaire pour l'année 2016 est calculé sur la base de 45 dollars le baril, le prix de ce dernier étant d'environ 37 dollars en cette fin 2015... Mais pour éviter la faillite, selon la Banque mondiale et le FMI, l'Algérie a besoin d'un baril à plus de 100 dollars !

Revenons donc sur quelques-uns des aspects de la situation politique en Algérie de ces derniers mois, dont la campagne présidentielle fut un moment marquant.

## Avril 2014 : une élection présidentielle truquée... avec un président-candidat fantôme

Bouteflika, au pouvoir depuis 16 ans, a rempli successivement trois mandats de cinq ans avant d'en entamer un quatrième en avril 2014, contre l'avis de secteurs entiers de la bourgeoisie algérienne et d'une partie de l'armée. Mais pouvait-on parler de candidat quand ce dernier n'a pu ni annoncer sa candidature ni mener sa campagne électorale, sinon par procuration ? Parler de mascarade serait sans doute plus conforme à la réalité.

Cet homme, impotent et débile après un double AVC, et aujourd'hui sur la fin, a été porté à la présidence de la république pour un quatrième mandat, notamment par la direction du FLN, de l'UGTA mais aussi du PT. Depuis, tout le monde sait qu'il est incapable de gouverner et qu'il ne gouverne pas. Son « entourage » s'en charge. Quand on le voit (exceptionnellement) apparaître à la télévision, c'est pour assister à un triste spectacle de marionnette. Il faut d'ailleurs noter au passage la complicité des « hommes politiques » des impérialismes étrangers qui se prêtent à ce jeu de rôle

lors de ces pseudo-« rencontres », toujours en comité restreint.

Parmi eux, L. Fabius, qui fut reçu par Bouteflika en juin 2014 et en novembre 2015, et F. Hollande, qui eut l'aplomb d'affirmer, en réponse à un journaliste (français), en juin 2015 : « *Le président Bouteflika m'a donné une impression de grande maîtrise intellectuelle et même c'est rare de rencontrer un chef d'État qui a cette alacrité, cette capacité de jugement* ». Un mensonge grossier. Il faut dire que le pouvoir algérien est un précieux partenaire économique pour l'impérialisme français (deuxième fournisseur de l'Algérie après la Chine) et un soutien de poids à la politique impérialiste du gouvernement français en Afrique (Mali, notamment, voir CPS 51).

Officiellement, la participation à ces élections fut de 51,7 % des suffrages exprimés (79 % lors des précédentes élections présidentielles de 2009). Ce recul de la participation, qu'il était impossible de trop dissimuler, doit être lié à la forte mobilisation qui a pu s'exprimer ici et là contre le quatrième mandat de Bouteflika, dans les villes où des meetings étaient organisés (sans le candidat), y compris à Lille, Paris, Marseille. Mais cette impossibilité provient aussi des rapports de force entre les clans... Ce n'est un secret pour personne, les scores ici se fabriquent. Jusqu'à un certain point.

Bouteflika était élu avec 81,5 % des voix. Mais ces chiffres ne signifient rien. Car ce fut un « scrutin dénué de crédibilité », et la fraude « a toujours régné sur les élections algériennes » (El Watan). Ali Benflis lui-même, le principal rival du candidat-président, bien placé pour savoir comment se gagnent les élections en Algérie lui qui fut successivement directeur de campagne de Bouteflika en 1999, chef de Cabinet de la Présidence, Premier ministre, secrétaire général du FLN, dénonçait une « fraude à grande échelle » et de « graves irrégularités ».

Il reste que ces résultats sont une victoire pour le clan Bouteflika, les mois qui suivront le confirmeront. La hiérarchie du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), en la personne du général M. Médiène, dit Toufik, n'a pu s'y opposer. Car si les réseaux du DRS ne se sont pas ouvertement prononcés contre le 4e mandat, ils ne sont pas prononcés pour non plus, contrairement à ce qui avait été le cas en 2009 où ils avaient soutenu la révision de la Constitution (tout comme le PT, l'UGTA et d'autres...) qui avait déjà permis à Bouteflika de briguer un 3e mandat. Voilà bien un signe de la lutte qui fait rage.

## **La position du PT : un acte de subordination**

Dans cette situation, que disait avant les élections Louisa Hanoune, dirigeante du Parti des travailleurs (PT) ? « Notre position par rapport au quatrième mandat est claire : c'est de la liberté et du droit de Bouteflika de se porter candidat aux prochaines élections présidentielles ». C'était une manière à peine voilée de se prononcer pour un quatrième mandat pour Bouteflika, en dépit du rejet qu'une telle perspective suscitait dans les masses. L. Hanoune choisissait son camp.

Que dit-elle après les élections ? Elle ne craint pas de déclarer au lendemain de la publication des résultats : « C'est une élection légitime et inattaquable. (...) Bouteflika a gagné et le peuple a choisi la stabilité ». Ce fut un vote « franc, clair et net et (qui) ne laisse aucune place au chantage et à la manipulation du destin et de l'avenir du pays ». Et encore : « La réélection du candidat Abdelaziz Bouteflika lors de cette présidentielle, c'est une victoire pour la nation algérienne. » « La victoire d'Abdelaziz Bouteflika est aussi une victoire pour le PT. Nous partageons la même vision et les mêmes objectifs. »

Rien moins que ça. On verra plus loin jusqu'où l'amour de la « nation », thème récurrent du PT dont il a déjà été question dans un précédent article (voir CPS 51), pourra conduire Louisa Hanoune. Cette position est en parfaite harmonie avec le soutien apporté par le PT au quatrième mandat voulu par le candidat-président et son entourage.

Quant à son propre score, L. Hanoune l'explique en termes choisis : la « conjoncture politique » était différente entre 2009 et de 2014, le PT avait renforcé sa « position de force de décantation »... Décantée au point d'obtenir une quatrième place avec 1,37 % des suffrages (140 253 voix), contre les 4,22 % en 2009, une honorable dernière place derrière un parfait inconnu, A. Belaïd d'El-Moustakbal, qui obtenait 3,036 % des voix exprimées : « Le cas Belaïd, je ne lui trouve aucune explication. Lui-même était étonné... », osait L. Hanoune... L'amertume pointe ; il faut bien le reconnaître, le score de L. Hanoune exprime bien « l'ingratitude » d'un pouvoir dont celle-ci s'était pourtant évertuée à défendre la légitimité : « En se rendant massivement aux urnes, les Algériens sauront prouver leur maturité, tout en évitant l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures du pays ».

Ces interrogations furent néanmoins accompagnées de fermes résolutions, appelant le Président « qui a désormais les coudées franches » à dissoudre l'Assemblée populaire (propos rapportés par le quotidien Liberté du 20 avril 2014). On verra que, loin de la dissoudre, Bouteflika et consorts se servent de l'Assemblée contre les masses, notamment pour faire voter la loi des Finances 2016 (voir plus loin).

## **L'option Bouteflika pour le moins controversée**

On l'a dit, la solution Bouteflika, qui prévalut depuis 1999, ne fait plus l'unanimité.

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organisation patronale la plus importante d'Algérie, a longtemps tergiversé avant de prendre position pour le quatrième mandat. Quelques semaines avant les élections, son assemblée générale extraordinaire, convoquée pour prendre une décision en ce sens, n'a pas pu se tenir, faute de quorum. Elle fut reportée plusieurs fois pour les mêmes raisons, pour finalement opter, à main levée (pour ne pas laisser place à l'esquive), pour le soutien à Bouteflika, lors d'une assemblée générale controversée.

Une fois la décision prise de soutenir la candidature de Bouteflika, le FCE enregistra plusieurs démissions. L'un des démissionnaires déclarait, dans une lettre ouverte, « le peu de respect qui a été accordé, tant aux membres qu'au règlement intérieur de cette institution qui méritait bien mieux que cette mascarade de soutien électoral ».

Le président du FCE lui-même démissionna « pour raisons personnelles » après les élections. Il a été remplacé, depuis, en décembre 2014, par Ali Haddad, fervent supporteur de Bouteflika dont il a soutenu les campagnes électorales, proche du frère du président, l'homme de l'ombre, et du Premier ministre, A. Sellal.

Autre exemple, l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), pilier du régime et soutien sans faille de Bouteflika lors des trois premiers mandats, n'appelait pas, dans un premier temps à voter Bouteflika, mais, dans un communiqué rendu public, à « choisir un dirigeant pour lui confier la conduite du pays pour les années à venir » et à « faire un choix responsable de la personne qu'ils estiment capable de diriger le pays ». Finalement, 24 heures après cette prise de position téméraire,

l'ONM déclara son soutien à Bouteflika. Un revirement qui en dit long... Il faut avoir en tête que cette organisation, inféodée au pouvoir, déclarait en 2009 : « Le soutien à la candidature de M. Bouteflika pour la prochaine élection présidentielle ne découle pas d'une attitude sentimentale, due à sa qualité de moudjahid, mais qu'il s'agit d'une exigence nationale que dictent les intérêts suprêmes de la nation. Ce moudjahid a réalisé la réconciliation nationale, restauré la paix et la stabilité dans le pays, comme il a initié une relance économique, sociale et culturelle, de même qu'il a hissé l'Algérie à la place qui lui revient dans le concert des nations.»

On pourrait encore évoquer l'Union des zaouïas (confréries religieuses), traditionnellement soutien fervent à Bouteflika, qui dans un premier temps avait déclaré vouloir rester « neutre »...

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la candidature de Bouteflika ne faisait plus consensus. Les faiblesses de l'homme révèlent celle du régime. Mais d'où vient cette hésitation, voire cette contestation que le pouvoir en place a dû parfois résoudre par la menace et la répression ? Elle vient d'un régime qui, à l'instar de son président, cherche un nouveau souffle, avec la crainte permanente que les masses se soulèvent comme en 1988 (voir nos articles de CPS sur [http://socialisme.free.fr/bulletin/cpsa24\\_algerie.htm](http://socialisme.free.fr/bulletin/cpsa24_algerie.htm)).

Voilà le sens de la candidature d'A. Benflis, homme politique bourgeois appartenant à un clan opposé à celui de Bouteflika et qui reçut le soutien de l'ancien président L. Zeroual, du général à la retraite et ancien ministre de la Défense K. Nezzar (l'un des acteurs principaux de la terreur des années 1990), toujours influent, jusqu'à certains dirigeants du FLN, des bureaucrates syndicaux au plus niveau de l'UGTA, d'une partie même des comités de soutien à la candidature de Bouteflika !... Avec, pour enjeu, le contrôle d'une rente pétrolière de plus en plus mince en raison de la chute des prix du pétrole et cela dans une situation économique de plus en plus difficile, nous le verrons plus loin.

## **Le FLN : un instrument au service du clan au pouvoir**

Dans un article daté de septembre 2013 (six mois avant les élections présidentielles) et publié dans CPS 51, nous relevons l'affrontement pour la prise de pouvoir à l'intérieur le FLN. Nous écrivions : « Un véritable putsch a permis aux partisans de Bouteflika (président d'honneur du FLN, rappelons-le) d'éjecter le secrétaire général en place et de faire « élire » un homme à eux, Amar Saâdani, au poste de secrétaire général, par une réunion du Comité central pourtant interdite la veille par le Conseil d'état, la plus haute juridiction du pays. C'est ce que l'on appelle ici la « justice de la nuit »...

Les forces se disposaient en fonction de l'affrontement à venir. Peu avant l'élection présidentielle, le secrétaire général du FLN, Saâdani, lançait une première charge contre le général-major M. Médiène (Toufik), chef du DRS et « faiseur de présidents » de notoriété publique. Le prétexte trouvé par Saâdani : instaurer un « État civil », non subordonné aux militaires... ce qui provoquait des réactions au sein même de la direction du FLN. La presse s'est chargée d'éclairer cette position, estimant que « (Saâdani) aurait été ligué contre le DRS par ceux qui veulent imposer un 4e mandat, non pas parce qu'ils veulent, comme il le dit, instaurer un « État civil », mais plutôt pour protéger des intérêts énormes et surtout se garantir une impunité ». Quelles que soient les motivations de ce media, il n'y a rien à ajouter.

Le résultat des élections d'avril 2014 ont permis pour un temps au clan Bouteflika de marquer des points contre ses adversaires et de procéder récemment non seulement à l'arrestation et la condamnation d'officiers de haut rang, à des changements importants au sein de l'armée et des Services, mais aussi au limogeage du général Médiène, chef du DRS depuis 25 ans ! Mais ces affrontements ne sont pas terminés, comme le montrent les récentes interventions publiques de hauts gradés, dont le général Nezzar dont il été question plus haut, et vont inévitablement s'exacerber en relation avec une situation économique et financière qui ne cesse de s'aggraver.

## **Une situation financière et économique au bord du gouffre**

« Que Dieu nous préserve d'ici cinq ans » : c'est ainsi qu'A. Ouyahia, secrétaire général du RND (Rassemblement national démocratique, parti allié de Bouteflika et du FLN), trois fois Premier ministre, et aujourd'hui chef de cabinet de la Présidence de la République, envisage le proche avenir de l'Algérie. De manière somme toute optimiste, car la catastrophe risque de se produire bien avant le délai fixé...

L'effondrement des cours du pétrole connaît déjà et va avoir des effets considérables sur la situation financière du pays qui importe l'essentiel de ses biens de consommation. Avec des répercussions dévastatrices sur le quotidien des masses laborieuses.

L'inquiétude est palpable devant cette situation lourde de menaces : le prix du baril de pétrole est tombé de 100 à plus de 110 dollars le baril par an de 2011 à 2014, à moins de 55 dollars le baril en moyenne sur 2015. Et les perspectives pour 2016 sont pires. A cela s'ajoute une baisse de production que connaît l'Algérie depuis plusieurs années (due en partie à l'arrêt du site de Tiguentourine qui assurait 18 % de la production algérienne de gaz avant l'attaque terroriste de 2013).

Or, les hydrocarbures représentent 96 % des recettes extérieures et 60 % du budget de l'État. Le Monde indique que selon le centre des douanes algériennes, les recettes provenant des exportations de gaz et de pétrole ont baissé de 42,8 % entre janvier et avril 2015. Avec pour conséquence, en particulier, un déficit public grandissant.

A ce rythme, les réserves s'épuisent rapidement. Le Fonds de régulation des recettes (FRR), réserve destinée à compenser les fluctuations des prix du pétrole, s'élevait fin 2014 à 44 milliards de dollars, après avoir été ponctionné de 29 milliards de dollars en un an. « A ce rythme-là, il sera à sec d'ici à la fin 2016 », anticipe le directeur de Maghreb Émergent.

En outre, le cours du dinar a connu une dévaluation moyenne de 22 % par rapport au dollar sur le premier semestre 2015. L'écart, autant par rapport au dollar qu'à l'euro, est aujourd'hui de 35 %. Cette dépréciation permet d'absorber, en partie, l'effet consécutif à la chute des prix du pétrole. Mais elle a aussi pour conséquence de renchérir, et par là de réduire les importations de produits de base (en baisse de 10,11 %), les plus touchés étant la poudre de lait (- 40,77 %), les véhicules de tourisme, les médicaments... La dévaluation du dinar, qui atteint en ce début d'année son plus bas niveau depuis 1962 par rapport à la plupart des devises, va avoir de graves conséquences sur le pouvoir d'achat des masses.

Malgré cela, le recul des importations ne suffit pas à compenser la chute des recettes pétrolières qui entraîne un déficit grandissant de la balance commerciale (7,78 milliards de dollars pour le premier

semestre 2016, contre un excédent de 3,2 milliards de dollars pour la même période en 2014 - chiffres fournis par les Douanes nationales via l'agence de presse officielle APS).

## **Pendant la crise, les affaires continuent**

Cette situation va aussi toucher une oligarchie – ce qui rend la lutte maintenant d'autant plus dure pour se placer du « bon » côté – qui a prospéré sous la protection du régime de Bouteflika. Celle-ci est postée au plus haut niveau, au gouvernement, s'agissant de dignitaires ou ex-ministres, ministres, comme C. Rahmani, à la tête d'une « galaxie d'entreprises » en Algérie et à l'étranger comme l'a révélé la presse, A. Ghoul, M. Bedjaoui, C. Khelil...

Cette oligarchie a prospéré dans le cadre d'une économie maffieuse, dont les principaux acteurs ont accumulé des fortunes colossales grâce notamment à l'import-export et à la corruption. Les exemples connus ne manquent pas : des dizaines de milliards de dollars englouties par la nouvelle ville de Sidi Abdallah ou l'autoroute Est-Ouest, chantiers aujourd'hui interrompus et couverts de malfaçons, ou encore dans le scandale de Sonatrach ; surfacturation des importations ; gestion des gros projets d'infrastructure avec des surcoûts et des réévaluations atteignant jusqu'à 50 % des montants initiaux des projets, etc.

On n'en finirait pas de citer chiffres et exemples qui, tous, soulignent la rapide dégradation de la situation financière et économique de l'Algérie et l'âpreté de la lutte des clans à laquelle on assiste. Et pour préserver ses profits, la bourgeoisie, de quelque côté qu'elle se range, ne va bientôt disposer d'aucun autre moyen sinon ruiner davantage les conditions de vie des masses laborieuses, des petits paysans et de la jeunesse.

## **Des mesures draconiennes contre le prolétariat et la jeunesse à court terme qui se concrétisent dans la loi des Finances 2016...**

Ce qui précède ne laisse aucun doute : à court terme, la dévaluation du dinar, l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat, la perspective de pénuries alimentaires et de biens de première nécessité vont entraîner une dégradation rapide des conditions de vie des masses alors que 24 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (moins de 1 dollar par jour) selon la Ligue algérienne des droits de l'homme. A cela, il faut ajouter que la politique d'aménagement des infrastructures, sous-produit de périodes plus fastes en afflux de devises, est radicalement remise en cause (par exemple, arrêt du projet de métro d'Alger). Il en va de même pour les quelques mesures mises en place par le gouvernement pour établir un filet social et acheter la paix sociale, comme le dispositif qui concerne l'aide aux jeunes pour la création de micro-entreprises via l'ANSEJ (Agence nationale de l'emploi des jeunes).

Avec la loi des Finances 2016, controversée (y compris par des députés du FLN) mais votée le 30 novembre 2015 (les députés du FFS et du PT notamment ont boycotté le vote), le gouvernement a décidé d'une série de mesures d'austérité : à partir du 1er janvier 2016, le taux de TVA des carburants passe de 7 à 17 %, mais avec l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers, le prix du gasoil augmente de 36 % (13,70 DA à 18,76 DA, soit + 5,06 DA), celui du super de 26 % (31,42 DA contre 23 DA, soit + 8,42 DA) ! Ces augmentations, ajoutées à celle de l'électricité et du gaz, vont en entraîner d'autres dans tous les domaines (transports, marchandises, produits agricoles,

services...), qui plus est avec anticipation. De plus, les taxes vont aussi augmenter sur les produits importés (y compris les produits alimentaires).

Enfin, il faut parler des subventions. Depuis des années, les revenus de la rente pétrolière permettaient au pouvoir de contenir les mécontentements en subventionnant des produits de base, comme la farine, le pain, le lait, l'huile, le sucre, l'électricité, le gaz, l'eau... Les subventions représentaient 30 % du PIB en 2013, soit 60 milliards d'euros ! Des sommes gigantesques pour acheter un calme social tout relatif. Que va-t-il se passer maintenant que l'argent va manquer ?

A ce jour, le gouvernement n'a pas décidé d'augmenter le prix du pain ni celui du lait, mais cela peut changer, comme l'explique le ministre des Finances A. Benkhelifa : « Les subventions continueront à se faire, mais dans les années à venir, il va falloir les cibler, parce que maintenant, elles sont généralisées et elles sont donc inéquitables. ».

### **... et dans le projet de révision du Code du travail**

Ces mesures sont accompagnées d'attaques contre le système de retraites, le statut des fonctionnaires, la santé, le Code du travail...

La révision de ce dernier élaborée en Tripartite (réunion du gouvernement, de l'UGTA et du patronat) a donné lieu à une nouvelle loi, soutenue par le patronat et la direction de l'UGTA. Elle généralise les CDD, facilite les licenciements à moindre coût pour le patronat, organise la flexibilité selon les besoins du patron, lève l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, limite le droit de grève, etc.

Quant à l'article 87 bis du Code du travail, qui définit le salaire minimum national garanti (SMNG) en y associant les indemnités et primes de toute nature au salaire de base et dont les travailleurs demandaient l'abrogation, cette dernière est intervenue effectivement (alors que le projet initial la maintenait purement et simplement). Ce qui a permis à la direction de l'UGTA et à Louisa Hanoune de s'en féliciter et d'applaudir Bouteflika, pour la raison que cette abrogation devrait se traduire par des augmentations de salaire.

Mais il est clair que le gouvernement a choisi pour l'instant de reporter ses attaques contre le Code du travail et de ne traiter à ce stade que l'article 87 bis. La décision d'abroger ce dernier fut prise fin février 2014, moins de deux mois avant les élections présidentielles... mais les travailleurs concernés n'en ont vu les effets qu'en août 2015. Et surtout, la montagne accoucha d'une souris : ces effets ne concerneraient, en définitive, qu'un million de salariés, loin des 4 millions annoncés par la direction de l'UGTA.

Que devient le projet de révision du Code du travail ? Le gouvernement semble pour l'instant en repousser l'application, pour une grande part par crainte de la réaction des masses et par faiblesse politique.

### **Un prolétariat actif mais disloqué et impuissant**

Car face à ces mesures draconiennes qui menacent ses conditions élémentaires d'existence, le prolétariat et la jeunesse (70 % de la population) ne peuvent pas ne pas engager le combat. Durant l'année qui vient de s'écouler, des grèves significatives ont mobilisé des secteurs déterminants du

prolétariat et de la jeunesse ouvrière et étudiante, preuve de la volonté du prolétariat de combattre des plans destructeurs.

Les enseignants, à l'appel du CNES (Conseil national des enseignants du supérieur) puis du CNAPESTE (Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education), les étudiants de Bejaia, ces derniers mobilisés contre l'expulsion de 1 200 d'entre eux dans le cadre d'un décret imposant l'obtention LMD en 5 ans, avec des marches dans la ville qui ont réuni jusqu'à 9 000 étudiants.

Les travailleurs du groupe sidérurgique de El Hadjar ArcelorMittal-Annaba, en grève durant cinq mois en 2015 pour la révision de leur régime indemnitaire et la réintégration de deux syndicalistes licenciés, contre la direction de l'entreprise et celle de l'UGTA et tandis que le patron agitait la menace de la fragilité financière de l'entreprise (on sait ce que valent ces arguments...). Pendant ce temps, le gouvernement volait au secours du patron en reprenant à son compte les pertes de l'entreprise, au nom de la « nationalisation » dont le PT ne tarit pas d'éloge et que Louisa Hanoune qualifie de « victoire pour les travailleurs ». Les travailleurs de la SNVI-Roubia, haut-lieu du mouvement du prolétariat en 1988, ceux de Sonelgaz, les dockers, tous cherchent les moyens d'affronter le gouvernement pour mettre un coup d'arrêt à ces plans. Tous ces mouvements, et il y en a bien d'autres, se heurtent, dans cette recherche d'une alternative, à la politique des appareils syndicaux.

## **La politique de l'UGTA et des syndicats autonomes : prévenir l'irruption du prolétariat et de la jeunesse**

Le 12e congrès de l'UGTA s'est tenu en janvier 2015 : à l'ouverture des travaux, assistaient le Premier ministre A. Sellal, le président de l'APN (Assemblée populaire nationale) et des responsables des organisations patronales. Étaient aussi présents des responsables du FLN (Saâdani), du RND (S. Chihab), sans oublier Louisa Hanoune, responsable du PT. Tout un symbole.

S'il fallait résumer la situation politique en Algérie et les obstacles dressés contre le prolétariat et la jeunesse, la description de cette tribune suffirait.

Il faut le rappeler, l'UGTA a fait campagne en faveur de Bouteflika et avait même incité ce dernier à se porter candidat à un quatrième mandat (voir plus haut). « Le président Bouteflika a bénéficié, bénéficié et bénéficiera de toute la sollicitude, la solidarité et l'engagement de l'UGTA, car nous ne sommes pas de ceux qui renient leurs engagements », voilà ce que déclarait sans détour A. Sidi-Saïd, secrétaire général de cette organisation. Sur le terrain, ce soutien se traduit par une autre profession de foi, du même auteur : « Il est nécessaire de promouvoir la production nationale pour pouvoir réduire la dépendance de l'économie des hydrocarbures et, par conséquent, mettre en place une offre abondante qui va se substituer à l'importation ». A aucun moment il n'est question de défendre les conditions de travail et de vie du prolétariat.

Est-ce à dire qu'il faut considérer que l'UGTA n'est pas une organisation ouvrière ? Certes l'UGTA a été construite par le haut en 1956, par le FLN, contre l'USTA (Union syndicale des travailleurs algériens) qui était issue du combat contre le colonialisme français. Précisons que l'USTA avait été détruite (physiquement) avec l'aide, en France, du PCF (et la direction de la CGT), au moment où ce dernier votait les pouvoirs spéciaux qui permettaient au gouvernement Guy Mollet de disposer



des moyens d'interventions qui lui semblaient bons en Algérie : ce gouvernement donnera les pleins pouvoirs à l'armée...

En l'absence d'autres organisations, les masses ouvrières ont cherché à utiliser l'UGTA pour la défense de leurs intérêts, une situation qui conduisit le gouvernement Ben Bella, avec l'aide du FLN, à perpétrer un véritable coup d'état dans l'UGTA lors du congrès de 1963 pour en reprendre le contrôle et écraser toute velléité d'indépendance. Depuis, l'UGTA sert de courroie de transmission au régime.

En 1988, avant même les manifestations d'Alger et le soulèvement de la jeunesse au mois d'octobre, la grève générale s'étendait aux villes de province, aux principales entreprises parmi lesquelles RVI Rouiba (aujourd'hui SNVI), dans la banlieue d'Alger, avec, alors, ses 10 000 travailleurs, le personnel au sol d'Air Algérie, les travailleurs des PTT, etc. ; des manifestations spontanées contre les pénuries alimentaires éclataient... « La révolution prolétarienne sourd », titrait notre bulletin CPS. Mais l'UGTA parvenait à faire rentrer les travailleurs de RVI et à les empêcher de manifester vers Alger, ouvrant alors la porte à la répression par l'armée contre les manifestations de rue spontanées de la jeunesse, causant des centaines de morts.

On ne peut ici reprendre toute la politique de l'UGTA dans la période qui suivit, celle de la « décennie sanglante » qui fit plus de 200 000 morts, une période de reflux qui a marqué durablement l'engagement de la classe ouvrière et de la jeunesse. Il reste que l'UGTA a toujours été partie prenante du régime. Mais dans bien des cas, les travailleurs ont essayé de s'en saisir pour affronter le gouvernement et, fait nouveau, de nombreux responsables et structures de l'UGTA se sont par exemple élevés contre l'avant-projet de révision du Code du travail dont il a été question plus haut. De nombreux syndicats autonomes, plus ou loin représentatifs, ont vu le jour dans les différentes corporations, chez les fonctionnaires, les enseignants... Nombre de ces syndicats autonomes reprochent au gouvernement de refuser de les considérer comme de véritables « partenaires sociaux » au même titre que l'UGTA...

Il faut combattre pour la rupture de la collaboration de ces organisations (ainsi que de l'UGTA) avec le gouvernement et, là où c'est nécessaire, pour le front unique ouvrier UGTA et syndicats autonomes contre les plans du gouvernement et des profiteurs, pour le respect des libertés syndicales, pour le droit de manifester, de se réunir...

Au niveau national, il aurait fallu, hier, se battre pour contraindre les directions des organisations syndicales à organiser dans l'unité la bataille contre la loi des Finances 2016, et non laisser entendre comme le fait le PT, que cette loi « ne reflète pas les orientations et les choix du président de la République... » et qu'elle est un « coup d'État contre l'État algérien », appelant Bouteflika, « jusqu'à ce que le président nous entende », à bloquer le projet...

## **Retour sur la politique du PT**

Pourquoi faut-il à nouveau revenir sur la politique du PT et de sa secrétaire générale Louisa Hanoune ? Parce le PT constitue un obstacle à la recherche politique des masses et de la jeunesse, leur interdisant de s'ouvrir une perspective politique dans le but de combattre le gouvernement, parce qu'il protège Bouteflika, n'hésitant pas à affirmer, contre les apparences : « il a la tête qui fonctionne, il dirige le Conseil des ministres, des débats, donne des orientations et reçoit des

personnalités étrangères avec lesquelles il passe de longs moments. » (Louisa Hanoune).

Sous couvert de la lutte contre l'oligarchie au prétexte de combattre pour la défense de la nation, le PT préserve Bouteflika et partant de là, le pouvoir.

C'est ce qui ressort des prises de positions de Louisa Hanoune (citée par El Watan du 17 septembre 2015) après la condamnation du général Hassan et le limogeage du chef du DRS, le général Mediène : « l'Algérie n'a pas besoin de ces décisions en ce moment » (...) « L'existence de l'État est la condition sine qua non pour l'existence de la nation. Le changement à la tête du DRS est en réalité le couronnement d'un processus de destruction, entamé avec la suppression de certaines de ses missions et le transfert d'autres à l'état-major. Dans le contexte de la Constitution actuelle, cela est indiscutable. Mais est-il possible de voir Obama, Hollande, Merkel et même Al Sissi déstructurer les Services secrets de leurs pays ? Cela est inimaginable dans le contexte actuel, caractérisé par la montée de Daech ».

De fait, Louisa Hanoune prend la défense de ces militaires de haut rang, membres de la junte qui a pris le pouvoir en janvier 1992 et dont on connaît la responsabilité dans l'assassinat de milliers de civils (on peut lire à ce sujet la Sale Guerre, de Habbib Souaïdia, éditions La Découverte). Pire, elle les remercie ! Citation extraite de Liberté (16 décembre 2015) : « Merci mon général. Merci de confirmer votre attachement et votre fidélité au serment du 1er Novembre 1954. Merci parce que votre mise au point signifie basta ! Votre message nous réconforte parce qu'il confirme qu'on lutte au sein même de l'armée. Votre message a été reçu 5/5 par nous, mais aussi par tous les Algériens. Puisse votre message être le grain de sable qui va enrayer l'engrenage mortel ». (Impossible de ne pas rappeler la conclusion du « serment du 1er Novembre » : « Dieu est avec les combattants des justes causes... », tandis que la proclamation du FLN précisait à l'époque en premier point : « 1°) La restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ».)

De fait, Louisa Hanoune défend l'état bourgeois, son armée, sa police, au service d'une bourgeoisie comprador et d'une oligarchie vorace.

Au contraire, il faut expliquer que l'éviction de ces hommes de la hiérarchie militaire est la conséquence de la lutte féroce que se livrent des clans en présence qui se disputent le pouvoir, mais qu'en définitive, quel que soit le vainqueur, ce seront les masses qui en feront les frais.

Quant à l'initiative prise par 19 « personnalités » fin 2015, parmi lesquelles figurent Louisa Hanoune, de demander une audience à Bouteflika, une seule citation permet de comprendre qu'il n'est pas question dans cette démarche de s'attaquer au régime : « j'ai eu l'honneur de travailler sous son autorité... ». L'auteur de ces paroles ? Khalida Toumi, parlant de Bouteflika dont elle fut ministre pendant douze ans, lors d'une interview à la télévision...

Après ces démonstrations, le PT a beau jeu d'organiser des manifestations contre la loi des finances... dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

**Quand « en bas » on ne veut plus vivre comme avant et qu'« en haut » on ne peut plus gouverner comme avant...**

Dans La Maladie infantile du communisme, Lénine explique : « La loi fondamentale de la

révolution, confirmée par toutes les révolutions et notamment par les trois révolutions russes du XXe siècle, la voici : pour que la révolution ait lieu, il ne suffit pas que les masses exploitées et opprimées prennent conscience de l'impossibilité de vivre comme autrefois et réclament des changements. Pour que la révolution ait lieu, il faut que les exploités ne puissent pas vivre et gouverner comme autrefois. C'est seulement lorsque "ceux d'en bas" ne veulent plus et que "ceux d'en haut" ne peuvent plus continuer de vivre à l'ancienne manière, c'est alors seulement que la révolution peut triompher. Cette vérité s'exprime autrement en ces termes : la révolution est impossible sans une crise nationale (affectant exploités et exploités). Ainsi donc, pour qu'une révolution ait lieu, il faut : premièrement, obtenir que la majorité des ouvriers (ou, en tout cas, la majorité des ouvriers conscients, réfléchis, politiquement actifs) ait compris parfaitement la nécessité de la révolution et soit prête à mourir pour elle ; il faut ensuite que les classes dirigeantes traversent une crise gouvernementale qui entraîne dans la vie politique jusqu'aux masses les plus retardataires (l'indice de toute révolution véritable est une rapide élévation au décuple, ou même au centuple, du nombre des hommes aptes à la lutte politique, parmi la masse laborieuse et opprimée, jusque-là apathique), qui affaiblit le gouvernement et rend possible pour les révolutionnaires son prompt renversement. »

En Algérie, tous les événements récents démontrent que « ceux d'en haut » ne sont pas loin de ne plus pouvoir vivre comme avant. Les règlements de compte ont commencé et vont s'accroître.

Sans aucun doute, les masses rejettent le régime, alors que pèsent encore les années de terreur et de répressions qu'elles ont vécues dans les années 1990. Les mouvements de protestation, de grève, les émeutes sont nombreux, mais ils ne trouvent pas de débouchés politiques. Car il reste à organiser des ouvriers, des jeunes « conscients, réfléchis, politiquement actifs », en un mot construire l'avant-garde révolutionnaire, pour que les masses exploitées et opprimées imposent le changement.

Construire le parti révolutionnaire est donc la tâche urgente à laquelle il faut s'atteler. Sur quelle orientation ? Celle du combat pour la construction d'un véritable parti ouvrier pouvant ouvrir la perspective d'un gouvernement ouvrier et paysan en Algérie et des États socialistes du Maghreb.

Le 1er janvier 2016 □

Contactez nous: [maghrebsocialiste@free.fr](mailto:maghrebsocialiste@free.fr)